*Pôle communication*
*24.65.42*

Mercredi 8 février 2023

# COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 8 février 2023 a examiné **un** avant-projet de loi du pays, adopté **37** arrêtés, examiné **35** dossiers d'étrangers et émis **un** avis.

## Avant-projet de loi du pays

### Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a examiné un projet de loi du pays portant création d'une contribution annuelle à l'équilibre général de la caisse locale de retraites (CLR).

➢ ***Voir le communiqué détaillé « Une contribution annuelle pour équilibrer les finances de la caisse locale de retraite ».***

## Arrêtés du gouvernement

### Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement et de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2019-1251/GNC du 7 mai 2019 fixant les épreuves, programmes et modalités de concours d'accès au corps des professeurs des écoles du statut particulier du corps des professeurs des écoles.

À la suite de la refonte du statut particulier des professeurs des écoles de la Nouvelle-Calédonie en 2019, des nouveaux programmes de concours ont été adoptés. Après deux années de mise en œuvre, il est apparu nécessaire de procéder à certains ajustements afin de les rendre plus en adéquation avec les attendus d'un tel emploi.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2019-1247/GNC du 7 mai 2019 fixant les épreuves et les modalités des concours externe ; option langue et culture kanak et réservé de recrutement des instituteurs stagiaires du cadre de l'enseignement du premier degré de Nouvelle-Calédonie.

À la suite de la refonte du statut particulier des professeurs des écoles de la Nouvelle-Calédonie en 2019, des nouveaux programmes de concours ont été adoptés. Après deux années de mise en œuvre, il est apparu nécessaire de procéder à certains ajustements afin de les rendre plus en adéquation avec les attendus d'un tel emploi.

## Au visa d'Adolphe Digoué et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a transféré l'autorisation d'exploiter la centrale photovoltaïque « PV CIU » sur la commune de Canala, de la société Alizés Énergie à la société PV CIU.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a transféré l'autorisation d'exploiter la centrale photovoltaïque « PV Thio » sur la commune de Thio, de la société Alizés Énergie à la société PV KAMEA.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2020-2215/GNC du 29 décembre 2020 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque.

La modification de la réglementation introduit la notion de bridage, pour laisser une plus grande liberté dans le dimensionnement des installations photovoltaïques de 2e catégorie, tout en garantissant la sécurité des réseaux électriques et de ses usagers.

Trois changements mineurs sont également apportés :

- la puissance onduleur est la puissance nominale des onduleurs susceptibles de réinjecter simultanément de l'énergie électrique sur le réseau. Dans le cas d'une installation avec stockage équipée d'un onduleur dédié à la batterie, la puissance onduleur de l'installation est la somme des puissances des onduleurs constituant l'installation et pouvant réinjecter sur le réseau en même temps. Le but est de permettre l'encadrement du stockage d'énergie par batteries ;

- seules les installations dont l'accord de raccordement délivré par le gestionnaire de réseaux n'impose pas un bridage total de la puissance réinjectée sur le réseau, peuvent bénéficier des tarifs d'achat de l'électricité. L'objectif est que le client n'ait aucun intérêt à débrider son installation ;

- l'introduction d'un seuil de tolérance sur la puissance onduleur, dans le but de permettre d'installer des onduleurs plus proches de la puissance installée et *in fine*, de réduire le coût des installations pour les clients.

## Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2022-337/GNC du 2 février 2022 constatant la composition de la commission de protection des mineurs.

Raïssa Guichard, n'étant plus directrice du collectif associatif pour l'enfance la jeunesse et l'éducation populaire (CAEJEP) en province Nord, elle est remplacée par Charlotte Boanemoa, représentante au titre de l'association Poxanu Ayu Kaamo, pour la durée du mandat restant à courir.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2022-2361/GNC du 12 octobre 2022 fixant la liste des sportifs et des officiels techniques d'excellence.

Dans l'optique des jeux du Pacifique 2023 aux îles Salomon, cette liste a été mise à jour sur proposition du comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOS).

## Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert un examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs 2e grade recrutés en tant qu'ingénieur des travaux de la météorologie du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie. Un poste est ouvert à compter du 25 mai 2023.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert des promotions professionnelles pour l'accès au corps de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, à compter du 28 août 2023.

L'objectif est de donner l'opportunité aux fonctionnaires d'accéder à la catégorie immédiatement supérieure à celle détenue au regard de leurs missions exercées durant une durée minimale de trois ans sur les cinq dernières années.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert des sélections professionnelles d'intégration pour l'accès aux corps des cadres techniques et d'exploitation de grade normal, des contrôleurs et des techniciens de grade normal, des agents d'exploitation et techniques de grades normaux et des préposés à la distribution postale de grade normal du cadre des postes et télécommunications de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 28 août 2023.

Le nombre de postes ouverts à ces sélections professionnelles est fixé à :

- 16 postes pour le corps des cadres d'exploitation de grade normal ;
- 1 poste pour le corps des cadres techniques de grade normal ;
- 4 postes pour le corps des contrôleurs de grade normal ;
- 9 postes pour le corps des techniciens de grade normal ;
- 40 postes pour le corps des agents d'exploitation de grade normal ;

- 9 postes pour le corps des agents techniques de grade normal ;
- 7 postes pour le corps des préposés à la distribution postale.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès aux corps des adjoints techniques normaux des établissements d'enseignement du second degré public de 1er grade de la Nouvelle-Calédonie. 15 postes sont ouverts à compter du 28 août 2023.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès aux corps des conseillers des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie. Un poste est ouvert à compter du 28 août 2023.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des animateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie. Dix postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit pour le compte :

- 2 postes pour la province des îles Loyauté ;
- 1 poste pour la ville de Dumbéa ;
- 7 postes pour la ville de Nouméa.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des éducateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie. 12 postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit :

- 1 poste pour la province des îles Loyauté ;
- 3 postes pour la province Nord ;
- 4 postes pour la province Sud ;
- 4 postes pour la ville de Nouméa.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des opérateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie. Un poste est ouvert à compter du 28 août 2023.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des agents de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs du corps des pompiers de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie. Un poste est ouvert à compter du 28 août 2023.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance de Nouvelle-Calédonie. 15 postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit :

- 5 postes pour le vice-rectorat – direction générale des Enseignements de la Nouvelle-Calédonie ;
- 5 postes pour la province Nord ;
- 4 postes pour la province des îles Loyauté ;
- 1 poste pour la province Sud.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des attachés de conservation – conservateurs du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie. Six postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 pour le compte de l'Académie des langues kanak (ALK).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des assistants de conservation du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie. Quatre postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit :

- 1 poste pour la province des îles Loyauté ;
- 1 poste pour la province Nord ;
- 1 poste pour la ville du Mont-Dore ;
- 1 poste pour la ville de Nouméa.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des agents du patrimoine du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie. Trois postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit :

- 1 poste pour la province des îles Loyauté ;
- 2 postes pour la ville de Nouméa.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des attachés d'administration du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie. 40 postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit :

- 1 poste pour l'établissement provincial de l'insertion, de la formation et de l'emploi (EPIFE) ;
- 1 poste pour l'Agence rurale ;
- 1 poste pour l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) ;
- 3 postes pour le centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret ;

- 7 postes pour le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;
- 2 postes pour le Congrès de la Nouvelle-Calédonie ;
- 12 postes pour la province Nord ;
- 5 postes pour la province des îles Loyauté ;
- 8 postes pour la province Sud.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des rédacteurs du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie. 88 postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit :

- 1 poste pour l'Académie des langues kanak (ALK) ;
- 3 postes pour l'établissement provincial de l'insertion, de la formation et de l'emploi (EPIFE) ;
- 4 postes pour centre d'action pour l'emploi en province Nord ;
- 2 postes pour le groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles (GIEP) ;
- 2 postes pour l'institut de formation des professions sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie (IFPSS-NC) ;
- 1 poste pour l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) ;
- 7 postes pour le centre hospitalier du Nord ;
- 10 postes pour le centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret ;
- 1 poste pour l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie ;
- 8 postes pour le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;
- 5 postes pour le Congrès de la Nouvelle-Calédonie ;
- 11 postes pour l'assemblée de la province Nord ;
- 4 postes pour l'assemblée de la province des îles Loyauté ;
- 23 postes pour l'assemblée de la province Sud ;
- 5 postes pour le centre hospitalier spécialisé (CHS) Albert-Bousquet ;
- 1 poste pour l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des adjoints administratifs du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie. 64 postes sont ouverts à compter du 28 août 2023 et sont répartis comme suit :

- 1 poste pour l'Aquarium de la Nouvelle-Calédonie ;
- 4 postes pour l'établissement provincial de l'insertion, de la formation et de l'emploi (EPIFE) ;

- 1 poste pour le groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles (GIEP) ;
- 3 postes pour le vice-rectorat – direction générale des Enseignements de la Nouvelle-Calédonie ;
- 6 postes pour le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;
- 5 postes pour le Congrès de la Nouvelle-Calédonie ;
- 8 postes pour l'assemblée de la province Nord ;
- 8 postes pour l'assemblée de la province des îles Loyauté ;
- 27 postes pour l'assemblée de la province Sud ;
- 1 poste pour l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert des concours sur titre et un concours interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie à compter des 24 avril et 25 avril 2023 et du 6 mai 2023.

14 postes sont ouverts aux concours sur titre et six postes sont ouverts au concours interne. Ils sont répartis comme suit :

- 2 postes pour l'assemblée de la province Sud ;
- 12 postes pour la ville de Nouméa.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert des concours sur titre et interne pour le recrutement dans le corps des animateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie, respectivement à compter des 2 mai 2023, 3 mai 2023 et 6 mai 2023.

12 postes sont ouverts au concours sur titre et cinq postes sont ouverts au concours interne. Ils sont répartis comme suit :

- 1 poste pour l'assemblée de la province Nord ;
- 11 postes pour la ville de Nouméa.

## Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a admis quatre entreprises au bénéfice de l'allocation spécifique du régime d'assurance chômage partiel : SAS MELITA, PEANUTS (Snack Ulysse), ALL GLASS et ACTION BOIS METAL SARL.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a retiré un parcours de formation professionnelle continue.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a abrogé un parcours de formation professionnelle continue.

## Au visa de Thierry Santa et de Jérémie Katido Monnier, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à mener une activité scientifique dans le Parc naturel de la mer de Corail.

La campagne scientifique, intitulée SWOTALIS, se déploiera au sud de la Corne sud et de l'île des Pins, au sein du Parc naturel de la mer de Corail entre le 1er mars 2023 et le 31 décembre 2023. Elle s'inscrit dans un vaste programme qui intègre plusieurs équipes de recherche et vise à améliorer les connaissances de l'hydrodynamique océanique, en particulier autour des monts sous-marins. Ces écosystèmes complexes constituent des hauts lieux de biodiversité encore assez méconnus. L'amélioration des connaissances sur leur fonctionnement intéresse tout particulièrement le service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche, en particulier tout ce qui pourrait permettre d'expliquer la diversité des habitats entre monts.

Cette campagne, menée à bord du navire Antéa, est synchrone avec le lancement du satellite SWOT, d'une résolution spatiale inédite, dédié à l'acquisition de connaissances sur ces processus à fine échelle ainsi que leur rôle sur la structuration des écosystèmes.

La mission s'échelonne en trois grandes phases entre le 1er mars et le 31 décembre 2023 :

- le déploiement de trois lignes de mouillage de courantométrie durant le mois de mars 2023 et selon les aléas météorologiques, de préférence entre le 13 mars et le 22 mars 2023 ;
- le relevé des données des paramètres physiques et biogéochimiques ainsi que des prélèvements d'eau de mer, entre le 1er mars et le 30 mai 2023 ;
- la récupération des trois lignes de mouillage durant les mois de novembre et de décembre 2023 et selon les aléas météorologiques, de préférence entre le 30 novembre et le 9 décembre 2023.

À l'issue de la campagne, dans un délai de six semaines après le retour à terre de l'équipe scientifique, l'IRD s'engage à fournir différents éléments au service en charge de la gestion du Parc naturel de la mer de Corail :

- 30 photographies (au minimum) de haute qualité, datées, illustrant les travaux menés au sein du Parc naturel de la mer de Corail. Elles pourront être utilisées par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre des travaux de gestion et de valorisation du Parc ;
- un rapport de mission comprenant le déroulé et les travaux effectués sur la zone étudiée ainsi que les résultats intermédiaires éventuels et des conclusions ;
- une présentation à l'attention du comité de gestion du Parc et des services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

# Arrêtés de nomination

## Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Manon Verheyden en qualité d'adjointe au chef de la division du personnel à la direction générale des enseignements – vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

## Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Ronan Labbe en qualité de directeur du Budget et des affaires financières (DBAF) de la Nouvelle-Calédonie.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Marie-Laure Colinas en qualité de directrice adjointe du Budget et des affaires financières (DBAF) de la Nouvelle-Calédonie.

## Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Arnaud Huc an qualité de chef du service du marché intérieur et des investissements de la direction des affaires économiques de Nouvelle-Calédonie.

# Arrêtés de désignation

## Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2019-1689/GNC du 30 juillet 2019 relatif aux désignations dans les secteurs de l'enseignement et de l'enseignement supérieur, du handicap et de la famille.

Le docteur Frédéric Peltier-Blanc remplace le docteur Carole Lafargue en qualité de médecin titulaire du SMIT pour siéger à la commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance de Nouvelle-Calédonie (CRHD-NC), pour les provinces Sud, Nord et des Îles.

# Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis favorable sur **dix** demandes de titre de séjour, dont **deux** au titre de la « vie privée et familiale » Il a accordé **21** autorisations de travail et **quatre** renouvellements d'autorisation de travail.

# Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur le projet d'arrêté portant désignation des électeurs au sein des commissions administratives spéciales pour les opérations de révision de l'année 2023.

*  *
*

## ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

**Louis Mapou, président du gouvernement**
Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

**Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement**
Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

**Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement**
Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

**Adolphe Digoué**
Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

**Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement**
Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

**Mickaël Forrest**
Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

**Vaimu'a Muliava**
Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

**Thierry Santa**
Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

**Yoann Lecourieux**
Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

**Christopher Gygès**
Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

**Jérémie Katidjo Monnier**
Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.